

XX XXXXXXXXX  
XX XXXXX  
XX XXXXXXXXXXXXX

Rennes, le 20 Novembre 2015

N/Ref : 931/15/SK-FB

Objet : Elections régionales 2015

Cher Monsieur,

Dans quelques semaines, les élections régionales vont porter à la tête de notre territoire un nouvel exécutif qui pourra déployer ses compétences en matière de politique de la ville, de rénovation urbaine, d'amélioration de l'habitat et d'aménagement du territoire.

Alors même que notre pays connaît une crise du logement et de l'aménagement urbain, qu'amplifient les incertitudes sur la crise écologique et l'usage des énergies fossiles, nos concitoyens ne cessent d'affirmer leur aspiration pour une qualité nouvelle de leur cadre de vie

La demande sociale est forte en matière d'architecture et de qualité des espaces de vie. Cet intérêt s'exprime partout en France, en ville comme dans les espaces ruraux.

Les professionnels de l'architecture sont essentiels pour répondre aux urgences dans le domaine du logement social et résorber les inégalités territoriales. Ces derniers participent à l'amélioration des pratiques d'aménagement, de construction et de rénovation, ainsi qu'à la promotion du patrimoine.

L'architecture est partie prenante du secteur du bâtiment et des travaux publics, indispensable à l'économie de la Région.

Elle implique une filière de production qui va de l'industrialisation des matériaux en amont jusqu'à la mise en oeuvre des chantiers et l'exploitation des édifices. Pour une large part, ce secteur économique repose donc sur des emplois non délocalisables. Les projets relatifs aux différentes filières de construction participent à la dynamique d'industrialisation et à la dynamique de l'emploi sur tout le territoire.

**ORDRE DES ARCHITECTES**  
CONSEIL REGIONAL de BRETAGNE  
1, Rue Marie Alizon - B.P. 70248  
35102 RENNES CEDEX 3

1/2



Mobilisant à la fois sciences, techniques et arts, l'architecture est une discipline facteur d'innovation, indispensable face à la crise sociale, économique et environnementale que nous traversons.

Les architectes occupent une place à part dans les professions de la maîtrise d'oeuvre, de par leur statut de profession réglementée, de par le caractère généraliste et transversal de leur vocation en raison d'un rôle éminent de création.

L'Ordre des Architectes de Bretagne, qui représente quelques 1 575 architectes répartis au plus près de la population sur l'ensemble du territoire Breton, interpelle les candidats à la Présidence de la Région au travers de 11 questions que vous trouverez en annexe à la présente.

Nous vous remercions de l'attention que vous y porterez et nous ne manquerons pas de porter vos réponses à la connaissance de tous les architectes de Bretagne et des autres régions ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires de la maîtrise d'oeuvre.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pour le Conseil régional  
de l'Ordre des Architectes de Bretagne  
Le Président  
Francis BOYER  
Architecte DPLG  
CONSEIL REGIONAL de BRETAGNE  
rue Marie Alizon - B.P. 70248  
35102 RENNES CEDEX 3

PJ : 1 questionnaire